



REGLEMENT du CHALLENGE DEPARTEMENTAL d'EQUIFUN 2024 du VAL D'OISE

L'esprit du challenge consiste à organiser un circuit d'épreuves de qualité afin de fidéliser les cavaliers sur les épreuves organisées dans le département et proposer une animation aux clubs pour les attirer vers la discipline et se préparer aux circuits officiels dans les meilleures conditions.

LE CALENDRIER :

Dates	Lieux
08/10/2023	MONTMAGNY
19/11/2023	BETHEMONT la FORET Le Val Kalypso
10/12/2023	BESSANCOURT L'Espoir
31/03/2024	VILLIERS ADAM Les Tilleuls
21/04/2024	BOISEMONT L'Épinette Grand Départemental
09/06/2024	Hippodrome ENGHIEU SOISY Grand Départemental
09/05/2024	ANDILLY La Forêt FINALE CHALLENGE DEPARTEMENTAL 2024 CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2024 Grand Départemental

Seules les dates indiquées servent au support du Challenge Départemental d'EQUIFUN.

LES EPREUVES :

N° Epreuves	ETAGES	TEXTES
N°1	CLUB	A2
N°2	CLUB	A1
N°3	CLUB	Benjamin
N°4	CLUB	Minimes
N°5	CLUB	Cadet
N°6	CLUB	Juniors
N°7	CLUB	Club
N°8	CLUB	Club poney Elite
N°9	CLUB	Club élite

CAVALIERS QUALIFIES :

Chaque participant doit obligatoirement être titulaire des documents suivants et pouvoir les présenter au contrôle à tout moment du challenge :

1. Licence de pratiquant avec Certificat Médical de l'année en cours, délivré par un établissement affilié en Val d'Oise depuis le début du circuit,
2. Licence de compétition de l'année et/ou galop requis en fonction de l'épreuve montée,
3. et être engagé par un établissement affilié en Val d'Oise,

Un cavalier qui change d'établissement en cours de challenge ne pourra continuer les épreuves que s'il va dans un autre établissement du Val d'Oise.

4. Participations : Voir règlement FFE Equifun.
5. Les cavaliers engagés dans les "épreuves challenge" du CDEVO, sont informés que leurs résultats seront enregistrés et diffusés dans les classements des challenges du CDEVO et mis en ligne sur le site www.equitation95.com

CHEVAUX QUALIFIES :

Tout cheval ou poney munis d'un document d'accompagnement et à jour des vaccinations obligatoires.

Participations : Voir règlement FFE de l'année en cours.

TENUE et HARNACHEMENT :

Conforme au règlement d'Equifun.

Il est demandé aux cavaliers d'être en tenue aux remises des prix et s'ils sont à cheval de se faire représenter, faute de quoi, ils se verront déclassés.

ENGAGEMENTS et PAIEMENTS :

Montant de l'engagement : Epreuves clubs : **22. 00 €**, Engagement sur place : **32. 00 €**.

Les horaires : Communiqués à partir de 12 H 00 la veille du concours.

Date limite d'engagement : Voir ffe.com, si engagement sur place, avant le vendredi 12 heures.

Ordre des épreuves : De l'épreuve A2 à l'épreuve club, suivant le tableau de la page de ce règlement. L'Organisateur doit indiquer lors de la saisie de la DUC, si épreuve en après midi ou matinée , sauf si plus de 50 engages ou de 30 en période hivernale. (Dérogation sera faite pour les championnats car non limités).

Une progression technique des difficultés de piste doit être suivi de septembre à juin, pour chaque organisateur. Un nouveau dispositif de piste est à créer sur chaque qualificative.

Pour les aides extérieures : Présence du coach sur le terrain ou vocale depuis l'extérieur : Une tolérance est accordée jusqu'au 31/12/23 pour les seules épreuves A2 et Benjamins et ne pas tenir les poneys. Tout abus des coaches entraînera l'élimination du concurrent. Si le coach rentre sur la piste et lève la main c'est qu'il accepte l'élimination, cette aide est acceptée.

Classement par qualificative et par étage :

- Conforme au règlement FFE de l'année en cours,

Remise de prix : La base de récompense pour les épreuves est de ¼ du classement, Les cavaliers classés (plaques et flots, lots aux 8 premiers).

1 petit sachet de bonbons remis à chaque cavalier en sortie de piste,

Conditions de participations et règlement de la finale :

Le règlement des championnats Equifun sera appliqué. Si un cavalier monte 2 chevaux dans la même épreuve, seule sa meilleure performance sera prise en compte.

Pour les remises de prix jour des championnats : Il sera fait 2 remises des prix de l'épreuve plaques et flots des cavaliers classés, ensuite une remise des prix spécifique des cavaliers du Val d'Oise : Plaques, flots, lots avec podium. Ils seront récompensés à la Soirée des Champions du CDEVO.

Classement du Challenge Départemental EQUIFUN 2024 par série : Barème et mode de calcul des points :

Calcul du classement : 3 meilleures performances + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement 2024".

Ce sont les résultats du cavalier qui sont comptabilisés. La participation à la finale est obligatoire.

Seuls les résultats des concours FFECOMPET ou SIF enregistrés sur FFE sont pris en compte.

En aucun cas, les points des cavaliers « hors concours » ne seront validés.

Un cavalier ne peut être au classement qu'une seule fois, dans une série du challenge.

En cas de dédoublement d'une épreuve dans une qualificative, il y a enregistrement de deux classements distincts dans le classement challenge.

Barème des points :

¼ de cavaliers engagés reçoivent des points de bonifications, en fonction du nombre de partants dans chaque épreuve, pour exemple : épreuve de 100 engagés, (voir fiche annexe en explication du mode de calculs).

Places	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Etc	25 ^{ème}	Pour les suivants	Cavalier éliminé ou abandon
Points	25 Pt	24 Pts	23 Pts	22 Pts	...	1 pts	1 pts	0 pt

C'est le cavalier ayant le plus de points qui remportera la série.

Dans chaque épreuve, un cavalier ne sera classé qu'une fois dans le 1^{er} quart de chaque classement.

La suppression des doublons de places se fera à partir du classement final du 1^{er} ¼ de chaque épreuve. C'est la meilleure place qui sera retenue dans le classement définitif. En cas d'égalité de place dans deux séries de championnats, c'est la place dans la série la plus élevée qui est retenue.

Le classement "Challenge Départemental d'Equifun 2024" : La base des récompenses de la Soirée des Champions 2024 est de 1 prix pour 4 partants.

Challenge DESTRIER COPAM clubs : La société DESTRIER COPAM partenaire du comité départemental soutient les clubs du Val d'Oise par l'attribution de 500 kilos de granulés DESTRIER au club ayant le plus grand nombre de cavaliers classés dans le premier tiers de l'ensemble des séries d'une discipline du classement du challenge Equifun, il sera récompensé à la soirée des Champions. Un club ne peut être récompensé qu'une fois par année sur l'ensemble des disciplines challenge du CDEVO.

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, se reporter au règlement FFE de la discipline de l'année en cours.

Pour les autres cas, le Président du CDEVO et la Présidente de la Commission d'Equifun pourront prendre avis auprès de techniciens de la discipline avant de prendre une décision. La Décision est sans appel.

Cette actualisation du : **01/09/2023** annule l'édition précédente.

Cas de plus de 30 partants

Tri suivant le classement :

Dossard	Place	Dossard	Place	Points
1	23	15	1	10
2	6	10	2	9
3	31	7	3	8
4	7	19	4	7
5	21	21	5	6
8	8	2	6	5
7	3	4	7	4
8	EL	8	8	3
9	32	29	9	2
10	2	33	10	1
11	24	23	11	1
12	19	13	12	1
13	12	36	13	1
14	25	38	14	1
15	1	40	15	1
16	18	26	16	1
17	34	31	17	1
18	NP	16	18	1
19	4	12	19	1
20	20	20	20	1
21	5	5	21	1
22	33	35	22	1
23	11	1	23	1
24	26	11	24	1
25	37	14	25	1
26	16	24	26	1
27	36	39	27	1
28	29	37	28	1
29	9	28	29	1
30	38	32	30	1
31	17	3	31	1
32	30	9	32	1
33	10	22	33	1
34	35	17	34	1
35	22	34	35	1
36	13	27	36	1
37	28	25	37	1
38	14	30	38	1
39	27	8	EL	0
40	15	18	NP	

Nombre de partants = 39
dont 1 Eliminé

Nombre de classés = 10
soit l'arrondi supérieur du premier quart

Points obtenus

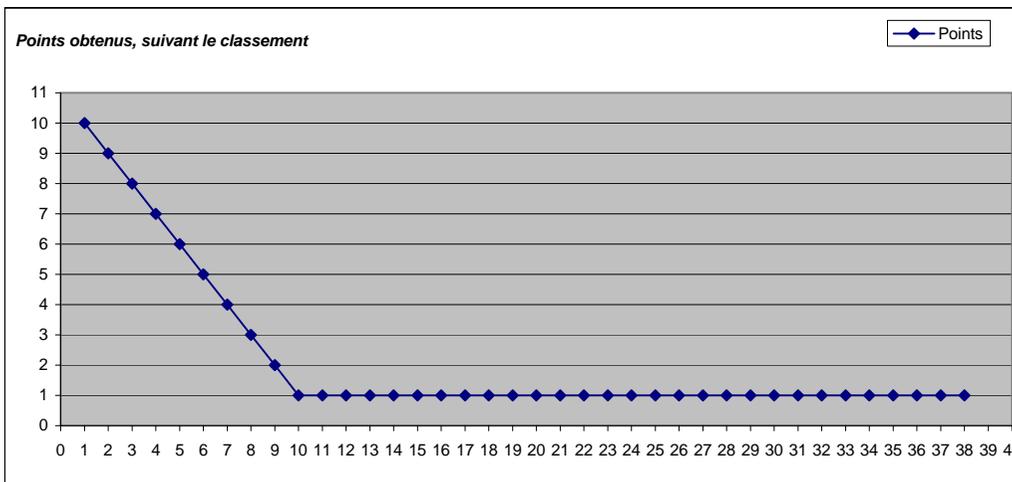
*** Pour les cavaliers classés (ici 10 cavaliers classés)**

- le classement N° 1 obtient 10 points, soit le nombre de cavaliers classés
- le classement N° 10 obtient 1 point; il s'agit du dernier cavalier classé
- les cavaliers classés situés entre le premier classé et le dernier classé reçoivent un nombre de points **au prorata de leur position dans le classement**

*** Pour les cavaliers non classés (ici: au delà des 10 cavaliers classés)**

le **nombre de partants étant supérieur à 30**, chaque cavalier non classé recoit **1 point**
(ici nombre de partant = 39, supérieur à 30)
le cavalier **Eliminé** reçoit **0 point**, tout en étant partant

Points obtenus, suivant le classement



Cas de moins de 30 partants

Dossard	Place
1	4
2	12
3	2
4	5
5	9
8	1
7	18
8	13
9	3
10	15
11	8
12	16
13	EL
14	14
15	10
16	17
17	6
18	NP
19	11
20	7

Tri suivant le classement :

Dossard	Place	Points
8	1	5
3	2	4
9	3	3
1	4	2
4	5	1
17	6	0.63
20	7	0.63
11	8	0.63
5	9	0.63
15	10	0.63
19	11	0.63
2	12	0.63
8	13	0.63
14	14	0.63
10	15	0.63
12	16	0.63
16	17	0.63
7	18	0.63
13	EL	0
18	NP	0

Nombre de partants = 19
dont 1 Eliminé

Nombre de classés = 5
soit l'arrondi supérieur du premier quart

Points obtenus

*** Pour les cavaliers classés (ici 5 cavaliers classés)**

- le classement N° 1 obtient 5 points, soit le nombre de cavaliers classés
- le classement N° 5 obtient 1 point; il s'agit du dernier cavalier classé
- les cavaliers classés situés entre le premier classé et le dernier classé reçoivent un nombre de points **au prorata de leur position dans le classement**

*** Pour les cavaliers non classés (ici: au delà des 5 cavaliers classés)**

le **nombre de partants (ici 19) étant inférieur à 30**, chaque cavalier non classé reçoit un nombre de point inférieur d'autant plus faible qu'il y a peu de partant **soit le rapport du nombre de partants, divisé par la limite inférieure de 30 partants** (limite inférieure pour laquelle les cavaliers non classés obtiennent 1 point)
ici chaque cavalier non classé reçoit **0.63** point (= 19/30)
le cavalier Eliminé reçoit 0 point, tout en étant partant

